



## RAPPORT FINAL

# ATELIER TECHNIQUE D'OPÉRATIONNALISATION DE L'APPROCHE NEXUS HUMANITAIRE – DÉVELOPPEMENT- PAIX AU TANGANYIKA

29 au 31 mars 2022, Hôtel Tcham, Kalemie (Tanganyika)

### Résumé exécutif

L'atelier technique d'opérationnalisation de l'approche Nexus dans la province du Tanganyika s'est tenu du 29 au 31 mars 2022 à Kalemie, avec la collaboration du Gouvernement provincial du Tanganyika, le financement de la MONUSCO, l'appui technique du Bureau Intégré et du Bureau du Coordonnateur Résident, ainsi que celui du Nexus Core Team et du Comité technique Nexus de Kalemie. Le Gouvernement national a été représenté par le ministère national du Plan, le Gouvernement provincial par le Ministre provincial du Plan, du budget, de l'industrie et PME, le Ministre provincial de l'Agriculture, de la pêche et élevage, du développement rural et de l'environnement, le Ministre de la Santé, de l'éducation, des affaires sociales et de l'action humaine et solidarité, et la Ministre provinciale du Genre, famille et enfant, de la fonction publique et du travail et prévoyance sociale ainsi que plusieurs chefs de division des administrations respectives impliquées. Quatre représentants des bailleurs de fonds (Canada, ECHO, Suède, et USAID) étaient également présents et ont activement échangé avec les participants.

Tous les cinq groupes d'acteurs/actrices des trois piliers du Nexus ayant conjointement collaboré, l'atelier s'est focalisé sur une compréhension commune du Nexus, l'historique de sa mise en œuvre en RDC (pays pilote et l'un des pays les plus avancés dans la matérialisation du Nexus), ainsi que les défis, perspectives et enjeux de sa mise en œuvre dans le Tanganyika. Tenant en compte le plan de transition de la MONUSCO et la prochaine fermeture de son bureau de Kalemie, les principes suivants ont été réaffirmés pour guider la mise en œuvre du Nexus : le leadership du gouvernement provincial, le rôle prépondérant des acteurs/actrices du terrain, l'alignement stratégique des interventions avec le Plan de développement provincial, l'engagement avec les bailleurs de fonds, l'inclusivité des toutes les communautés, y compris les minorités dont la communauté Twa, la sensibilité au conflit, l'implication des jeunes et l'approche genre.

L'atelier technique a produit les principaux résultats suivants :

- Validation des **territoires de Kalemie et de Nyunzu comme les deux zones d'intervention prioritaires** de la mise en œuvre de la première phase de l'approche Nexus.
- Mise en place d'une **structure de coordination** (le Nexus Groupe Provincial, provisoire) sous la présidence du ministère provincial du Plan.

Les acteurs et actrices du Nexus Tanganyika se sont accordés sur les étapes suivantes de la mise en œuvre de l'approche Nexus : (1) la mise à jour de la cartographie de tous les acteurs/actrices par pilier Nexus pour chacun des 4 résultats collectifs à atteindre<sup>1</sup>, (2) l'élaboration des termes de référence du Nexus Groupe Provincial, (3) la désignation des membres définitifs du Nexus Groupe Provincial, (4) la mise en place de différents groupes thématiques, (5) la vulgarisation de l'approche Nexus, (6) l'analyse de gaps programmatiques, et (7) le développement d'un plan d'action. Le besoin d'analyser le paysage du financement des interventions a été souligné pour mettre en évidence les domaines de synergies possibles. D'autre part, le recrutement d'un personnel du Bureau du Coordonnateur Résident pour appuyer l'approche Nexus dans le Tanganyika est en cours.

---

<sup>1</sup> Les quatre résultats collectifs fixés sont : (1) la réduction d'au moins 20% de personnes en situation de malnutrition et de l'insécurité alimentaire, (2) l'augmentation de l'accès aux services sociaux de base d'au moins 15%, (3) la réduction d'au moins 20% de personnes en situation de déplacement forcé, et (4) la réduction d'au moins 10% de la prévalence des violences basées sur le genre d'ici 2024.

### **Jour 1 (29/03/2022)**

1. Les travaux de la première journée étaient focalisés sur la création d'une compréhension commune de tous les participants, et comprenait un rappel de la définition du Nexus Humanitaire-Paix-Développement, l'historique de sa mise en œuvre en RDC, les résultats collectifs identifiés et une discussion autour des perspectives et enjeux dans la province du Tanganyika. Il a été rappelé que les Nations Unies, les ONG, les institutions multilatérales, et les bailleurs de fonds, au niveau global, encouragent l'approche Nexus à travers de nombreuses directives et documents d'orientation produits au cours des dernières années, et que cela a été mis en évidence par l'opérationnalisation en cours par les acteurs sur le terrain. Il a été mentionné que la RDC est un des pays les plus avancés dans cette réflexion/ expérimentation (leadership du Gouvernement et DSRSG/HC/RC, résultats collectifs, alignement stratégique, Nexus Core Team, Nexus Donor Group, Nexus Groupe Provinciaux, provinces pilotes, zones prioritaires, ateliers, etc.)
2. Cette présentation du Nexus Core Team a été suivie par des échanges en plénière dont la substance se résume comme ci-après : le lien entre le Nexus et la sensibilité au conflit ; le rôle du Nexus dans un potentiel allègement des procédures rigides des organisations internationales ; l'importance du leadership du gouvernement et de l'alignement du Nexus sur les stratégies gouvernementales ; la nécessité d'avoir un cadre de suivi et évaluation ; le besoin de capitaliser sur les mécanismes et groupes de coordination existants.
3. Les représentants du Ministère national du Plan et du gouvernement provincial ont présenté leurs perspectives et enjeux. Le Conseiller en charge de la Coopération au développement et suivi de gestion des ressources extérieures du Ministère national du Plan a présenté les attentes sur le Nexus en partageant des informations sur le Programme de renforcement des capacités en planification, programmation, budgétisation et suivi évaluation. Il a aussi rappelé la nécessité d'avoir les besoins de développement chiffrés et a présenté les six principaux axes en matière de planification, gouvernance et développement local: 1) Localiser les Objectifs de développement durable (ODD) dans les provinces; 2) Elaborer les plans de développement provinciaux (PDP) et locaux (PDL); 3) Elaborer les programmes pluriannuels et annuels d'investissements; 4) Mettre en place des dispositifs de mobilisation des ressources et des mécanismes de suivi-évaluation; 5) Mettre en place des outils de formation; 6) Financer les projets/programmes prioritaires.
4. Le Ministre provincial du Plan a partagé les perspectives d'actualisation du Plan de Développement Provincial (PDP) comme cadre stratégique en notant le manque d'avancée depuis 2017. Le Ministre a ensuite présenté le diagnostic des dimensions de la gouvernance, de l'économie et du social. Il a aussi souligné l'importance d'un alignement entre le PDP et le nexus, et il a partagé son attente pour que l'approche nexus aide à encadrer les partenaires afin de rendre l'aide plus efficace. Sa présentation a porté ensuite sur l'identification des thématiques prioritaires par axe stratégique du PDP et sous chaque résultat collectif en soulignant que le PDP présente le cap à suivre.
5. Lors des échanges les points suivants ont été soulevés : l'importance de noter aussi les acquis non seulement les défis afin de les utiliser comme point de départ ; l'importance de comprendre le Nexus comme approche et non comme un programme ou un projet qui demande l'implication de tous les acteurs/actrices et le changement dans la programmation des activités. Par rapport au rôle politique et technique du gouvernement, il a été noté l'importance d'associer les deux niveaux. Le niveau politique fixe la perspective, donne la légitimité aux actions et met les acteurs en mouvement. Les techniciens assurent la mise en œuvre pratique et assure la pérennisation. Chacun doit retrouver sa place pour permettre un bon fonctionnement de la démarche.

## **Jour 2 (30/03/2022)**

6. La deuxième journée a commencé avec un exposé et un rappel des concepts clés et de la terminologie de l'approche Nexus, ainsi que de la présentation des perspectives et enjeux du contexte de développement, suivi par des présentations sur le contexte humanitaire et la cartographie des conflits, chacune mettant en évidence les principales causes profondes des crises et leurs conséquences sur les populations touchées par celles-ci. Une présentation a également abordé la question des mécanismes alternatifs de résolution des conflits dans la province du Tanganyika, notant la dichotomie du droit écrit et droit coutumier qui continue d'impacter la société congolaise, en général, et celle du Tanganyika, en particulier.

7. Un moment d'échange a suivi, au cours duquel les participants ont relevé les aspects suivants : le manque des aspects genre, environnementaux, statistiques dans l'analyse du contexte, de la sécurité transfrontalière, des aspects culturels des communautés ; la fraude comme élément déclencheur des conflits ; l'impunité et les réparations ; l'importance du défi d'accès à la terre ; le manque d'accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat; le manque d'accompagnement des ex combattants ; les retournés et leur relocalisation ; l'importance de se baser sur des mécanismes de coordination bien établis; l'importance de l'appropriation du Gouvernement des activités des partenaires ; l'omission des solutions et des opportunités existantes.

8. Ensuite, trois présentations par pilier sur les enjeux, perspectives et défis pour le processus de mise en œuvre du Nexus au Tanganyika ont été partagées. La présentation du pilier humanitaire a porté sur ce que les acteurs humanitaires peuvent contribuer aux résultats collectifs et leurs limites. Lié aux principes humanitaires (humanisme, impartialité, neutralité et indépendance opérationnelle), un défi reste la perception du nexus comme menace pour le respect de ces principes. L'impartialité qui adopte une approche purement basée sur les besoins peut parfois être en contradiction avec une approche sensible aux conflits (par exemple en ce qui concerne le ciblage). Parmi les perspectives offertes au niveau du pilier humanitaire, il a été démontré que la nouvelle architecture humanitaire offrait un cadre de collaboration avec les acteurs de paix et développement à travers de la COHP.

9. Le pilier paix a présenté quelques initiatives de paix au Tanganyika ainsi que des enjeux, perspectives et défis. Parmi des défis, il a été souligné que des projets à court terme ont peu d'impact, l'implication et l'appropriation des autorités étatiques dans la recherche des solutions durables est faible, un faible appui multisectoriel au projet de DDR des ex combattants, un faible niveau de participation des acteurs locaux (société civile et ONGN), le financement demeure très limité, et la mise en œuvre des résolutions du forum de la paix de 2017 traîne.

10. Le pilier développement a présenté des objectifs stratégiques et des principes. En termes d'enjeux, au niveau externe il s'agit de créer l'environnement favorable aux investissements, ouverture de la province aux autres provinces et pays voisins ; et à l'interne de coordonner des actions de tous les acteurs et de canaliser des recettes et ressources de la province vers les objectifs de développement. Concernant les défis, il y a une présence très limitée des acteurs de développement, un faible financement, peu d'effort au renforcement des capacités, une dépendance des communautés à l'assistance humanitaire et des conflits armés et intercommunautaires persistants. Les perspectives incluent le programme de développement local des 145 territoires, la diversification des sources des revenus et la finalisation du processus de réforme de l'administration publique.

11. Lors des travaux en groupes, les participants ont identifié et priorisé les défis pour la mise en œuvre de l'approche nexus au Tanganyika (voir box).

12. Lors de la séance sur la Transition de la MONUSCO, le chef du Bureau Intégrée du DSRSG/RC/HC a présenté les thématiques prioritaires pour la transition de la MONUSCO en lien avec le nexus. Le caractère conjoint du Plan et l'importance de la consultation étroite ont été mentionnés. Le Plan inclut 18 jalons avec 83 indicateurs et 3 grands chapitres. Les trois provinces concernées par le plan sont le Nord et Sud Kivu et l'Ituri (avec le bureau de Tanganyika prévu de clôturer en juin 2022). Les mesures d'évaluation et d'atténuation des risques sont au centre du monitoring des avancés du Plan de Transition. Un lien entre le Plan de Transition avec le Nexus existe dans tous les 4 thématiques. En mettant en œuvre l'approche Nexus dans la province pilote du Tanganyika, toutes les parties prenantes contribuent ensemble à cette transition, une nécessité pour que le retrait de la mission soit durable. Le retrait de la MONUSCO n'est pas la retraite des Nations Unies, surtout avec une priorité sur le développement.

13. Ensuite, le chef de la Division des Affaires Politiques de la MONUSCO (bureau de Kalemie) a donné un aperçu sur les groupes de travail de la transition constitués au niveau provincial, notamment sur la protection, les droits humains et la stabilisation ; appui aux institutions de l'état ; opérations ; et communication. Des plans de stabilisation ont été développés pour les territoires de Bendera et Nyunzu qui seront appuyés depuis le Sud Kivu. La fermeture des sous-bureaux/bases temporaires a été négociée minutieusement. L'équipe des Droits de l'Homme restera au Tanganyika après la fermeture du bureau de la MONUSCO. Sur le volet stabilisation, des activités en cours ainsi que celles planifiées – comme celles appuyées par le PBF – ont été mentionnées. L'appui aux institutions de l'état, y compris le secteur de la justice, la logistique et des biens de la MONUSCO et la manière dont ils seront gérés et la communication (produits d'information et le cas de la Radio Okapi) ont été soulevés.

14. Pour finir, le chef de la Section des Affaires Civiles de la MONUSCO a présenté les engagements pris avec la société civile. Il s'agit de la gestion des conflits communautaires mais également les coopératives : un mapping compréhensif a été réalisé ; la gouvernance participative, locale et sécuritaire – comité de sécurité et de proximité, et la formation des acteurs.

**Défis pour la mise en œuvre de l'approche nexus au Tanganyika (priorités)**

1. Insécurité /difficulté d'un accès physique
2. Faible coordination des partenaires
  - Architecture nexus (pérennisation)
  - Postes dédiés au nexus
  - Plusieurs types d'acteurs
3. Faible communication
  - À tous les niveaux – piliers, acteurs, gouvernement, population...)
  - Pérennisation interne (rotation du personnel)
4. Besoin d'une approche flexible à ajuster selon le contexte
  - Facteur temps
5. Manque d'un mécanisme de financement nexus HDP
  - Flexibilité des fonds
  - Faible mobilisation des ressources
  - Fonds communs ?
6. Manque des plans de développement locaux
7. Faible gouvernance et gestion des ressources
  - Leadership gouvernement
8. Faible mobilisation des partenaires
  - Redevabilité entre les trois piliers et avec la communauté (qui rend compte à qui)
9. Manque des données statistiques fiables et désagrégées
10. Mouvement des populations
11. Faible application de l'approche Genre
12. Incertitudes liées aux élections locales / décentralisation

15. Lors d'une présentation de l'expérience aux Kasais, il a été noté que le Kasai Central est déjà au cœur de l'opérationnalisation de l'approche Nexus, depuis l'atelier d'opérationnalisation de Kananga (Avril 2021). Du 21-25 mars 2022 une première mission préparatoire de lancement du Nexus au Kasai a été conduite à Tshikapa conjointement avec OCHA, PNUD, et BCR. Le Nexus Groupe Provincial (NGP) mécanisme provincial de coordination, sont déjà en place dans le Kasai et Kasai Central. Dans le Kasai Central, où le NGP est déjà actif, il est présidé par le gouverneur de province. Les fonctions clés du NGP sont : (1) la coordination, (2) la communication et plaidoyer, et (3) le suivi et évaluation. Parmi les aspects importants du fonctionnement du NGP il y a le rôle central du gouvernement et les capacités diverses des différents acteurs qui concourent à l'opérationnalisation du Nexus. Dans le Kasai Central, on voit le rôle central du gouvernement provincial, par exemple dans le développement des outils de suivi et évaluation qui répondent également aux préoccupations relatives à la bonne gouvernance dans la province. Plusieurs défis sont relevés au niveau du Kasai, mais les plus grands sont le maintien de la continuité des différents types d'acteurs, la disponibilité de la partie gouvernementale, la compréhension exacte du Nexus sur le terrain et l'absence des bailleurs. Un des grands résultats que l'on peut citer pour le moment est la mise en place des groupes de thématiques de travail basé sur les 4 résultats collectifs.

16. Dans les discussions, les participants ont montré beaucoup d'intérêt pour les défis majeurs auxquels fait face la coordination provinciale et les bonnes pratiques aux Kasais. Il a été noté qu'il n'avait pas une représentation de la coordination Nexus dans les territoires afin de ne pas alourdir cette structure, que le PDP est au cœur du Nexus au Kasai Central et que les documents élaborés pour le suivi et évaluation seront partagés une fois finalisés.

17. Ensuite, les participants se sont mis en groupe pour définir conjointement les critères pour prioriser les zones d'intervention pour démarrer la mise en œuvre de l'approche Nexus au Tanganyika.

18. Les participants ont validé les quatre critères proposés ci-après : 1) les besoins liés aux quatre résultats collectifs ; 2) la potentialité de développement ; 3) l'accessibilité de la zone sur le plan logistique et sécuritaire ; 4) la présence opérationnelle/capacité opérationnelle. Les participants ont noté qu'il fallait clarifier la « potentialité de développement » ; de dissocier l'accès sécuritaire de celui physique. La proposition d'ajouter « la présence des 2 communautés (Twa/ Bantus) » n'a pas été validée comme les deux communautés sont présentes dans tous les territoires.

19. La deuxième journée a été clôturée par une présentation de l'Ambassade de Suède sur la perspective des bailleurs. Il a été noté que des initiatives conjointes entre bailleurs de fonds pour financer certains projets méritent l'attention. Il a également été constaté qu'au niveau des résultats collectifs du Nexus, les plus financés sont l'accès aux services sociaux de base, l'insécurité alimentaire et les violences basées sur le genre.

### **Jour 3 (31/03/2022)**

20. Les travaux du troisième jour se sont focalisés sur l'identification des zones prioritaires pour la mise en œuvre de l'approche Nexus, le développement d'une structure de coordination au niveau provincial et l'engagement des participants sur les prochaines étapes. Des échanges avec les bailleurs pour répondre aux questions restées ouvertes le deuxième jour ont également été facilités.

21. Après l'explication des différentes cartes préparées comme outils de travail, des groupes de travaux ont été constitués pour que les participants puissent choisir quels territoires seraient des zones pilotes, en se basant sur les quatre critères validés la veille. Chacun des 4 groupes formés a adopté une méthode de priorisation par pondération qui lui était propre. La classification de chacun des groupes a désigné Kalemie et Nyunzu comme zones pilotes. Moba est arrivé en 3<sup>e</sup> position suivi par Kabalo, Manono et Kongolo. Suite à la décision, il a été aussi souligné que la sélection ne signifie pas qu'il n'y a pas des besoins dans les autres territoires, ni que les autres territoires seront exclus d'autres initiatives. Plutôt,

les deux territoires choisis sont considérés comme prioritaires selon les critères mentionnés et que l'approche nexus pourraient être élargi au fur et à mesure. Un représentant du gouvernement provincial a invité l'assemblée à réfléchir sur les raisons pour lesquelles les zones de Kongolo et Manono ont occupé les dernières places du classement et des moyens à les relever dans les prochaines années.

22. Dans la prochaine séance, la proposition préparée par le Comité technique de préparation de l'atelier pour le cadre de coordination Nexus provincial (NGP), y compris ses rôles, ses responsabilités et sa structure, a été adoptée après une longue discussion qui a mis en exergue, entre autres, les défis de la participation de la communauté Twa dans la gouvernance de la province. Il a été décidé que le cadre de coordination sera présidé par un représentant du gouvernement provincial et qu'un représentant des agences de Nations Unies et un autre des organisations de la société civile assureront la vice-présidence. Une discussion concernant la représentation de la population Twa au sein du NGP s'est conclue par un compromis selon lequel les acteurs de la société civile veilleraient à ce qu'au moins un de leurs trois sièges soit occupé par un représentant Twa, et par la promesse que cet arrangement serait évalué (et si nécessaire révisé) dans six mois.

23. Le secrétariat sera animé et coordonné par un représentant du gouvernement provincial et des représentants des agences des Nations Unies et des ONG nationales et internationales, et sera appuyé par un membre du Bureau du Coordonnateur résident/Bureau intégré en cours de recrutement. Comme solution provisoire, cinq participants de différentes organisations se sont portés volontaires pour assurer le secrétariat du NGP (avec le soutien de l'équipe centrale du nexus) en attendant la désignation des personnes qui occuperont des postes plus permanents. L'importance des résolutions 1325 et 2250 pour désigner les membres du cadre de coordination a également été soulignée.

24. Le dernier après-midi, une séance improvisée de questions-réponses avec les représentants des bailleurs de fonds a été organisée pour répondre aux questions qui avaient été soulevées pendant les deux premiers jours, notamment pour savoir s'il y avait un appétit pour un fonds commun pour le nexus. Il a été précisé que le nexus n'apporte pas d'argent nouveau, mais rend plutôt le financement existant plus efficace, et les différents bailleurs de fonds ont expliqué leurs différentes approches du financement, ce qui a démontré l'hétérogénéité de leurs besoins de financement. Enfin, la nécessité d'une analyse du paysage financier a été soulignée, afin de permettre aux acteurs de mieux comprendre où trouver des synergies, ainsi que les lacunes potentielles.

25. Les participants se sont également mis d'accord sur les étapes suivantes dans la mise en œuvre de l'approche Nexus dans la province (voir box).

**Prochaines étapes pour l'opérationnalisation de l'approche Nexus au Tanganyika :**

1. Mettre en place le NGP (TDR, rôles, tâches)
2. Mise à jour de la cartographie des acteurs (3w, pilier, 4 RC)
3. Groupes thématiques techniques par résultat collectifs (élaborer les TDR des différents groupes thématiques et feuille de route)
4. Sensibiliser la communauté sur l'approche nexus / vulgariser
5. Diagnostic, analyse gap sur les 4 RC dans les deux territoires
6. Développer stratégie et cadre de suivi et évaluation (avec indicateurs)
7. Fortification (formation sur le nexus du cadre de coordination)
8. Opérationnalisation de la coordination au niveau

26. Dans leurs mots de clôture, le Chef du Bureau Intégré, le Chef de la Coopération suédoise et le Ministre provincial du plan ont remercié tous les participants pour leur participation très engagée. Ils ont souligné que l'approche Nexus invite une programmation conjointe au lieu d'un programme conjoint. Le Ministre provincial a souligné l'importance d'une coordination inclusive. L'atelier lui a rassuré que tout le monde va dans la même direction.

---

***Le nouveau nom de la paix, c'est le développement.***

*Ministre provincial du Plan Tanganyika citant le pape Paul VI (1966)*

---



Toutes les présentations sont disponibles au lien suivant :

<https://www.dropbox.com/sh/gwb18qecpg5pvnB/AAC1qjXW7rkijelCrVNU849la?dl=0>

**Annex 1 : Photos de l'atelier**



## Annex 2 : Agenda

Heures	Sessions	Contenus/Méthodologie	Animateur.trice.s
<b>Première journée : Mardi 29 mars 2022</b>			
13h30 – 14h00	Ouverture de l'atelier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hymne national</li> <li>- Mot de bienvenue du Chef du Bureau Intégré</li> <li>- Mot du représentant du gouvernement provincial</li> <li>- Présentation de l'agenda (Patrick)</li> <li>- Présentation des participant.e.s / tour de table (Patrick)</li> </ul>	Protocole gouvernement / PNUD
14h00 – 15h30	Rappel des concepts-clés, l'approche Nexus et des rappels des résultats collectifs retenus en 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des concepts-clés et terminologie de l'approche Nexus pour une meilleure compréhension commune des participant.e.s (30min)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel des résultats collectifs retenus en 2019</li> <li>○ Timeline (y compris expérience Kasai)</li> </ul> </li> <li>• Questions et réponses (60min)</li> </ul>	NCT
15h30– 15h50	<b>Pause-Café</b>		
15h50 – 16h45	Perspectives et enjeux du Gouvernement national et provincial sur l'approche Nexus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des perspectives et enjeux (contexte du développement, réactualisation du Plan de développement provincial, décentralisation etc.)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gouvernement national (5')</li> <li>○ Gouvernement provincial (15')</li> </ul> </li> <li>• Débats (35')</li> </ul>	Ministère du Plan  Ministère du Plan prov.
16h45-17h00	Conclusion	Fin de la première journée	OCHA
<b>Deuxième journée : Mercredi 30 mars 2022</b>			
9h00-9h15	Rappel de la première journée et présentation des sessions		NCT
9h15 – 10h50	Analyse du contexte humanitaire et des conflits	<p>Présentation du contexte humanitaire, causes profondes et conséquences des crises liées au manque de développement et de paix (15')</p> <p>Cartographie des conflits et analyse des causes profondes des conflits (intercommunautaires, agriculteurs/ éleveurs, coutumiers etc) et initiatives de paix (reddition des ex combattants, forum de paix de 2017 etc.) (15')</p> <p>Mécanismes Alternatifs de Résolution des Conflits dans la province du Tanganyika (15')</p> <p>Discussion par table (15')</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trois éléments que vous avez remarqué ;</li> <li>- trois points manquants</li> </ul> <p>Restitution (35')</p>	OCHA Tanganyika  DIC (PACT/CDJP)  PNUD Tanganyika

10h50 – 11h10	<b>Pause-café</b>		
11h10 – 12h45	Présentation par pilier	Présentation des principes, enjeux, perspectives par pilier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Humanitaire (OCHA, 15')</li> <li>• Paix (DIC, 15')</li> <li>• Développement (HCR/ UNDP, 15')</li> </ul> Discussion par table (15') - Quels sont les trois défis clés pour la mise en œuvre de l'approche nexus au Tanganyika  Restitution (35')	Points focaux des piliers - Tanganyika  OCHA / ONGI / HCR / UNDP
12h45-13h15	Transition MONUSCO	Présentation sur les thématiques prioritaires pour la transition retrait MONUSCO en lien avec le nexus	MONUSCO
13h15-14h15	<b>Pause déjeuner</b>		
14h15 – 14h45	Expérience Kasai	Leçons apprises de la coordination nexus dans les Kasais (15')  Questions et Réponses (15')	RCO / PNUD Kalemie
14h45 – 16h00	Critères de priorisation	Définition en plénière des critères de priorisation des zones géographiques et des résultats collectifs ou des thématiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des critères (10')</li> <li>- Discussion par table (10')</li> <li>- Restitution et validation</li> </ul>	NCT
16h00 - 16h30	Perspectives des bailleurs	Présentation (15')  Questions et Réponses (15')	Ambassade de Suède Joachim
16h30-17h00	Conclusion	Fin de la deuxième journée	
<b>Troisième journée : Jeudi 31 mars 2022</b>			
9h00-9h15	Rappel de la deuxième journée et présentation des sessions		NCT
9h15 – 11h00	Priorités géographiques et par résultats collectif	Cartographie  Travaux en groupes pour la définition des priorités par zones géographiques et résultats collectifs <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 groupes</li> <li>- Décision géographique ou thématique (5')</li> </ul>	NCT
11h00 – 11h20	<b>Pause-Café</b>		

11h20-12h00	Restitution des travaux des groupes	Restitution des travaux de groupes Adoption des priorités par zones géographiques et par résultats collectifs	NCT
12h00 – 13h30	Mécanisme de coordination	Identification du cadre de coordination Nexus : membres, présidence, fonctions clés, groupes thématique/technique, périodicité des réunions (15')  Discussion au plénière  Restitution et validation (15')	Comité Technique Nexus Kalemie
13h30-14h30	<b>Pause déjeuner</b>		
14h30 – 15h30	Discussion avec les bailleurs	Questions et réponses	
15h30 – 16h30	Etapas suivantes et recommandations	Discussions et proposition des étapes suivantes et recommandations de l'atelier  Travaux de table sur les trois points les plus importantes pour les prochaines étapes avec priorisation (15')	NCT
16h30 – 17h00	Clôture de l'atelier	Cérémonie de clôture de l'atelier - Résumé des points clés - Mot du Chef du Bureau Intégré - Mot du Représentant du gouvernement	